

La transition ou l'impasse

L'impasse du 4 juillet se précise. Difficile de croire que le pouvoir soit seul à ne pas la voir se rapprocher. Naturellement, et même si la "transition constitutionnelle" n'est plus envisageable, sauf pour le FLN et El Moudjahid, une transition de rupture avec le système n'agrée pas l'autorité née de l'activation de l'article 102. Elle l'indispose parce qu'elle exige d'être prise en charge par un personnel politique nouveau. Car, en effet, le peuple ne demande rien de moins au régime résiduel que d'organiser son départ en vue de son remplacement intégral.

Ce qui le contrarie, ce n'est point l'annulation de la présidentielle devant clôturer l'intérim de Bensalah. Celle-ci n'est pas concevable du fait qu'elle ne jouit même pas des conditions minimales nécessaires à un scrutin : un organe de supervision des opérations, un contexte politique propice à une campagne électorale, un fichier électoral à jour... Elle n'a pas bénéficié, non plus, des moindres préparatifs auxquels peut prétendre une consultation nationale. Et elle devra s'imposer à un peuple qui simplement n'en veut pas !

Ce qui préoccupe le pouvoir, c'est plutôt une question de profil de personnel qui, à son départ, devra animer la transition et superviser la mise en forme du futur cadre constitutionnel. C'est ce refus de renouvellement du personnel politique qui fait qu'on perçoit, dans le discours du chef d'état-major, une volonté de disqualifier les têtes qui, du fait de leur activisme dans le mouvement populaire, ont émergé, et de discréditer les acteurs sociaux qui expriment les revendications des manifestants.

Plus que la perspective irréaliste de l'élection présidentielle du 4 juillet, ce qui fait tergiverser le pouvoir, c'est l'intention de contrôler la composition politique de l'autorité de transition. Et pour que cela soit possible, il a besoin de réunir deux conditions, au moins : que le mouvement faiblisse dans sa mobilisation et recule dans ses revendications, d'une part, et que le "dialogue", à l'origine censé porter sur l'élection présidentielle, se tienne et aboutisse à une conférence regroupant un maximum de forces politiques et sociales.

L'exigence de rupture avec le personnel du régime serait alors enterrée de fait, et ce dernier deviendrait partie prenante, sinon déterminante, du projet de "nouvelle République". Et les instruments de pérennisation du système, comme l'usage politique du sigle FLN et de l'UGTA, leur participation au "dialogue" et à une éventuelle "conférence nationale" valant reconnaissance de leur légitimité à polluer l'aspiration démocratique.

De ce fait, et pour que l'objectif de rupture tranchée avec le système reste intact, le mouvement populaire est condamné à résister à l'épreuve d'endurance à laquelle le pouvoir le contraint. Il devrait aussi conserver la communauté d'objectif qui fait sa cohésion et entretenir sa nature pacifique qui le prémunit contre la répression. Il devrait enfin identifier au plus tôt ses représentants et finaliser le débat autour de son programme de transition.

Au regard de la mobilisation de vendredi dernier, l'usure et le reflux sur lesquels le régime mise peut-être ne constituent pas un risque immédiat pour la révolution populaire. C'est plutôt le temps du régime qui est désormais compté. Et qui, comme le préconise Benbitour, devrait enfin "remettre le pouvoir au peuple".

M. H.
musthammouche@yahoo.fr